

DIRECTION DU BACCARA

TOURNOI FLASH DE CHEMIN DE FER

Ce tournoi se déroulera le vendredi et le samedi

Aux tables à 2.000 Euros

Dans chaque sixain seront insérés en lieu et place des six As de trèfle, six jokers.

Aux tables à 1.000 et 1.500 Euros

Dans chaque sixain seront insérés en lieu et place de cinq des six As de trèfle, cinq jokers.

Aux tables à 500 Euros

Dans chaque sixain seront insérés en lieu et place de quatre des six As de trèfle, quatre jokers.

Ces jokers garderont pour le jeu leur valeur d'As.

ATTRIBUTION DES JOKERS A LA BANQUE ET A LA PONTE

A LA BANQUE :

A l'exclusion de l'associé, s'ils sont deux dans la main, le Banquier se verra attribuer UN POINT par joker en mains (le joker étant représenté par un As de trèfle ayant la mention « joker » inscrite dessus.).

Le Banquier se verra attribuer aussi, à l'exclusion de l'associé, UN POINT à partir du 4^{ème} coup gagnant et ainsi de suite pour tous les coups donnés et gagnés. En cas de rachat de la main, le nouveau Banquier reprenant la suite de la main, se verra attribuer UN POINT par coups donnés et gagnés dans les mêmes conditions que la main initiale. L'égalité comptant toujours pour un coup.

A LA PONTE :

Si le BANCO n'est pas fait seul, seul le ponté ayant les cartes en mains se verra attribuer DEUX POINTS par joker.

LES INSPECTEURS :

Les Inspecteurs inscriront et contrôleront la distribution des jokers sur une feuille préparée à cet effet, et feront signer les clients.

À l'issue de ces deux journées le client qui aura comptabilisé le plus grand nombre de jokers recevra le prix .

En cas d'égalité au classement final, les joueurs ex æquo seront départagés sur la coupe d'un jeu de 52 cartes. Le point le plus élevé remportera le prix. L'ordre étant Roi, Dame, Valet etcL'As comptant UN point.

Le tirage s'effectuera entre les ex æquo le Dimanche lors de la remise du prix.

- Des Clients ex æquo. (Les clients absents seront représentés par le Directeur du Baccara ou de son Adjoint)

- Du Contrôle des Jeux

- D'un Commissaire des Jeux

- Du Directeur du Baccara ou de son Adjoint.

- D'un Inspecteur du Baccara

Le tout sous le contrôle de la Télésurveillance.

Les cas non prévus au présent règlement seront soumis à l'appréciation de la Direction des Jeux et ses décisions seront sans appel.

LA DIRECTION DU BACCARA